DEPARTEMENT DU RHONE
MAIRIE
69170 ST MARCEL L'ÉCLAIRÉ
Tél – Fax : 04 74 63 29 68
Mail : mairie@saintmarcelleclaire.fr
Site : www.saintmarcelleclaire.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal

L'an deux mille vingt-six, le Vingt Mars à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Marcel l'Eclairé, dûment convoqué le 16 Mars 2026 par Monsieur Hervé DIGAS, Maire sortant, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry ROCHET, doyen d'âge.

Nombre de conseillers : En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

MEMBRES PRESENTS : M. H. DIGAS, M. S. GRACIA, Mme S. JACQUET, Mme I. ROCCATI-BOSCH, Mme A. GLEMAS, Mme G. BEAUD, M. P. PIGNARD, Mme A. DESTAILLEUR M. S. PEYRACHE, M. J.C. FRERY, M. T. ROCHET, M T. CANAL Mme C. SIMON, et Mme J. DELORME ép. VERNAY

MEMBRES EXCUSES : M. H. MACOUDIERE

SECRETAIRE DE SÉANCE : M. S. GRACIA

Monsieur H. MACOUDIERE a donné pouvoir à Monsieur J-C FRERY

NUMERO	OBJET	DECISION
N°03/2026	DELIBERATION MAIRE	Approuvé à l'unanimité
N°04/2026	DELIBERATION NOMBRE D'ADJOINTS	Approuvé à l'unanimité
N°05/2026	DELIBERATION ADJOINTS	Approuvé à l'unanimité
N°06/2026	DELIBERATION DELEGATION CM AU MAIRE	Approuvé à l'unanimité
N°07/2026	DELIBERATION INDEMNITE DE FONCTION MAIRE ET ADJOINTS	Approuvé à l'unanimité
N°08/2026	DELIBERATION DELEGUE INTERCOMMUNAUX (COR)	Approuvé à l'unanimité
N°09/2026	DELIBERATION COMMISSION FINANCES ET FISCALITES	Approuvé à l'unanimité
N°10/2026	DELIBERATION DELEGUE SMERT	Approuvé à l'unanimité

Le Maire
Hervé DIGAS

MAIRIE DE ST MARCEL L'ECLAIRE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(Rhône)

Secrétaire de séance
Serge GRACIA